

Carbamazépine Viatris L.P. 200 mg, comprimé sécable à libération prolongée – [carbamazépine]

Remise à disposition 20/10/2025

DCI

carbamazépine

Indications

Epilepsie

- Chez l'adulte
 - Soit en monothérapie ;
 - Soit en association à un autre traitement antiépileptique ;
 - Traitement des épilepsies généralisées : crises tonico-cloniques généralisées ;
 - Traitement des épilepsies partielles avec ou sans généralisation secondaire.
- Chez l'enfant
 - Soit en monothérapie ;
 - Soit en association à un autre traitement antiépileptique ;
 - Traitement des épilepsies généralisées : crises tonico-cloniques généralisées ;
 - Traitement des épilepsies partielles avec ou sans généralisation secondaire.

Douleurs

- Traitement des douleurs paroxystiques de la névralgie du trijumeau et du glossopharyngien ;
- Traitement des douleurs neuropathiques de l'adulte.

Psychiatrie

- Prévention des rechutes dans le cadre des troubles bipolaires, notamment chez les patients présentant une résistance relative, ou des épisodes maniaques ou hypomaniaques dans le cadre des psychoses maniaco-dépressives chez les patients résistants ou présentant des contre-indications au lithium.

Laboratoire exploitant

Viatris Santé

Observations particulières

- Remise à disposition normale à compter du 20 octobre 2025

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les pharmaciens de l'étranger est autorisée en France jusqu'au 31 décembre 2025, sous réserve de la qualification de ces pharmaciens par l'ANSM et de la qualification de ces médicaments par l'ANSM. Cette autorisation est soumise à l'obligation de respecter les dispositions des articles L. 5121-30 et L. 5121-31 du Code de Santé Publique et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.